

## La CIT salue la nomination de la nouvelle haute représentante Federica Mogherini

La Campagne Internationale pour le Tibet (CIT) salue la nomination de Mme **Federica Mogherini** au poste de haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et de vice-présidente de la Commission européenne. La CIT a hâte de pouvoir constater son intérêt continu pour la question du Tibet.



Federica Mogherini, haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

Le 22 octobre, à l'issue de l'audition officielle de l'ensemble des commissaires candidats, le Parlement européen a voté sur la composition de la nouvelle Commission européenne dirigée par son président, **Jean-Claude Juncker**. Il a approuvé les 27 commissaires candidats, dont Mme **Mogherini**. La nouvelle Commission européenne a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> novembre. **Federica Mogherini** est la deuxième haute représentante de l'UE. Elle remplace la baronne **Catherine Ashton** et elle est chargée de coordonner la politique étrangère de l'UE.

Au cours de son audition devant le Parlement européen, Mme **Mogherini** a souligné qu'elle s'engageait à « promouvoir les droits de l'Homme dans tous les domaines des relations extérieures sans exception »,

qualifiant ces droits de « piliers » de la stabilité des États. Elle a par ailleurs insisté sur l'importance des droits des minorités ethniques, affirmant que cette lutte s'inscrivait dans son ADN.

« Nous avons hâte de travailler activement avec Mme Mogherini sur la question du Tibet et nous saluons son engagement à collaborer régulièrement avec les ONG et les organisations de la société civile », a déclaré M. **Vincent Metten**, directeur politique européen de la CIT à Bruxelles.

La Chine est un partenaire stratégique de l'UE, mais ses politiques de répression en Chine et au Tibet sont totalement incompatibles avec les normes internationales des droits de l'Homme que l'UE souhaite promouvoir par le biais de son action extérieure.

À la lumière des violations manifestes des droits de l'Homme commises en Chine, de l'incapacité systématique de l'UE d'aborder ce problème dans le cadre de ses relations avec les dirigeants chinois et de l'absence de progrès concrets dans le dialogue UE-Chine sur les droits de l'Homme, la CIT exhorte la nouvelle haute représentante de l'UE à réagir. Il convient d'indiquer sans ambiguïté que la politique actuelle du gouvernement chinois sur les droits de l'Homme au Tibet et en Chine est inacceptable et constitue une menace pour

### DANS CETTE ÉDITION :

1. ► La CIT salue la nomination de la nouvelle haute représentante **Federica Mogherini**
2. ► Vers le rétablissement de l'Intergroupe « Tibet » au Parlement européen
3. ► Visite du **Sikyong Lobsang Sangay** en Europe
4. ► Mission de la CIT en Scandinavie et en République tchèque
5. ► La CIT demande des informations à l'entreprise allemande Bosch sur sa participation au salon de la surveillance et de la sécurité en Chine
6. ► Nouveaux cas d'auto-immolation au Tibet
7. ► Manifestations tibétaines contre la politique de l'éducation et la perte de terres
8. ► La CIT exprime sa solidarité à l'égard des manifestants ouïghours et de Hong Kong
9. ► Le point sur les prisonniers politiques
10. ► Suggestion vidéo
11. ► Événements à venir

les relations bilatérales. La CIT demande à Mme **Mogherini** d'intégrer la question du Tibet dans l'ensemble de ses échanges avec le gouvernement chinois, y compris au plus haut niveau.

Veuillez cliquer [ici](#) pour lire un article du blog de la CIT sur la nécessité d'adopter une nouvelle stratégie européenne sur les droits de l'Homme au Tibet avec la nouvelle haute représentante. ■

## Vers le rétablissement de l'Intergroupe « Tibet » au Parlement européen

Dans le sillage de sa campagne « 2014 pour le Tibet », la **Campagne Internationale pour le Tibet (CIT)** a contribué à la collecte de signatures de membres potentiels du nouvel **Intergroupe « Tibet »** au Parlement européen. Quelque 45 eurodéputés avaient signé avant la date butoir du 22 octobre.

« Nous sommes heureux que malgré l'influence économique et politique croissante de la République populaire de Chine, 45 eurodéputés aient eu le courage de prendre position et de rejoindre l'Intergroupe « Tibet », a expliqué **Vincent Metten**, le directeur politique européen de la **CIT**. « Nous sommes persuadés que la voix de ces eurodéputés sensibles à la question du Tibet ne pourra pas être réduite au silence et que la lutte non violente des Tibétains pour plus de liberté continuera d'être mise en avant. »

Les membres de l'**Intergroupe « Tibet »** sensibilisent l'opinion quant à la situation sur le terrain au Tibet et plaident en faveur du respect des droits de l'Homme et des libertés civiles du peuple tibétain. Ils dénoncent également la militarisation excessive du plateau tibétain et l'épuisement de ses ressources naturelles, et ils appellent à la reprise du dialogue sino-tibétain.

Cet intergroupe constitue une plateforme de choix pour aborder les différents aspects politiques, culturels et environnementaux de cette région. L'**Intergroupe « Tibet »** a eu l'occasion d'étudier les questions relatives au Tibet plus en profondeur via l'organisation de conférences et l'invitation d'experts et d'analystes. Les membres de l'Intergroupe ont ainsi pu participer aux travaux parlementaires et s'exprimer au nom du peuple tibétain.

Les intergroupes peuvent être constitués par des eurodéputés appartenant à tout groupe politique et à toute commission parlementaire en vue de tenir des échanges de vues informels sur des thèmes particuliers et de promouvoir des contacts entre les eurodéputés et la société civile. ■

## Visite de Sikyong Lobsang Sangay en Europe

Le **Sikyong Lobsang Sangay** (premier ministre de l'Administration centrale tibétaine), s'est rendu dans plusieurs États membres de l'UE au cours du mois d'octobre. Il a eu l'occasion de s'entretenir avec des dirigeants tchèques, belges, néerlandais et espagnols.



Réunion entre le Dr Sangay et des organisations néerlandaises qui travaillent sur la question tibétaine à Amsterdam, octobre 2014.

En République tchèque, le Dr **Sangay** est intervenu lors de la conférence du Forum 2000 intitulée « [La démocratie et ses failles : un quart de siècle après le Rideau de fer et Tiananmen](#) ». Il a prononcé un discours sur le thème « L'importance de la politique étrangère de Václav Havel fondée sur des valeurs ». La **CIT** a également participé à cette conférence (voir l'article 4).

À Bruxelles, il a rencontré des fonctionnaires du Service européen pour l'action extérieure et il a été invité par le parlementaire européen **Thomas Mann** (PPE, Allemagne) à rencontrer d'autres eurodéputés, tels que **Tunne Kelam** (PPE, Estonie) et **Natalie Griesbeck** (ADLE, France), entre autres.

Le bureau de la **CIT** à Amsterdam a coorganisé la visite du Dr **Sangay** aux Pays-Bas. Au cours de cette visite, il a participé à des réunions au ministère des affaires étrangères, au ministère de l'immigration et au parlement néerlandais. Il a également pris part à une audition spéciale avec 23 organisations néerlandaises qui travaillent sur la question tibétaine.

Il a terminé son voyage en Europe par Barcelone avec une réunion au parlement catalan et avec le maire adjoint de la ville. ■

## Mission de la CIT en Scandinavie et en République tchèque

Du 27 au 30 novembre, le directeur politique européen de la CIT, **Vincent Metten**, s'est rendu à Copenhague et à Stockholm pour rencontrer des dirigeants politiques et les informer de la situation actuelle au Tibet. Il a présenté les conclusions des récents rapports de la CIT (en particulier sur les auto-immolations) et il a formulé des recommandations concrètes visant à faire évoluer la situation.

M. **Metten** s'est entretenu avec plusieurs membres du parlement des deux pays (avec des membres des partis au pouvoir et de l'opposition), ainsi qu'avec des diplomates des ministères des affaires étrangères. Ces visites lui ont également permis de rencontrer des organisations locales de soutien au Tibet, dont les membres ont pris part à plusieurs réunions avec les députés, afin de déterminer comment la CIT pourrait soutenir leurs activités à l'avenir.

Le **dalaï-lama** a été invité par sept organisations bouddhistes à Copenhague au début de l'année prochaine. Les 11

et 12 février 2015, il donnera deux enseignements sur « *Comment cultiver la compassion* » et « *Huit conseils d'entraînement mental* ».

Avant sa visite dans les pays nordiques, **Vincent Metten** a également participé à la 18<sup>e</sup> édition annuelle du Forum 2000 à Prague. La conférence de cette année, intitulée « [La démocratie et ses failles : un quart de siècle après le Rideau de fer et Tiananmen](#) », portait sur les 20 à 30 dernières années de transition démocratique. Lobsang **Sangay** faisait partie des intervenants. ■



Vincent Metten, le directeur politique européen de la CIT, avec Mme Mette Gjernskov, la présidente de la commission des affaires étrangères du parlement danois

## La CIT demande des informations à l'entreprise allemande Bosch sur sa participation au salon de la surveillance et de la sécurité en Chine

La Campagne Internationale pour le Tibet (CIT) a demandé à l'entreprise allemande Bosch des informations sur les produits qu'elle vendait dans le cadre du salon de la surveillance et de la sécurité (China International Exhibition on Public Safety and Security) qui s'est tenu à Beijing du 28 au 31 octobre. Dans un courrier envoyé à Bosch le 27 octobre 2014, la CIT a demandé au PDG de Bosch, **Volkmar Denner**, si son entreprise avait réalisé une analyse d'impact en matière de respect des droits de l'Homme avant de prendre la décision de participer à ce salon. La CIT n'a toujours pas reçu de réponse à ce courrier.

**Kai Mueller**, directeur exécutif de la CIT en Allemagne, a déclaré : « *Le Parti communiste chinois tente de dissimuler ses mesures de répression et a renforcé ses activités de surveillance dans le but d'asseoir son régime autoritaire, mais une entreprise allemande ne devrait pas s'en rendre complice. Certaines limites ne doivent pas être franchies. Bosch ne devrait pas approuver l'esprit de cet événement à Beijing, dans la mesure où cela est contraire aux principes de l'entreprise.* »

**Bosch** vend des systèmes de surveillance et de sécurité sur le marché chinois. Cette année, l'événement « China Security 2014 » a présenté un équipement « urbain anti-terrorisme » et cet événement bénéficie du « soutien » du « département anti-terrorisme » du ministère de la sécurité publique.

Cette situation a donné lieu à une extension incroyable

et coûteuse des pouvoirs de l'armée et des services de police chinois, de plus en plus considérés par les Chinois progressistes et la communauté internationale comme un outil impropre au service du Parti communiste chinois.

La fourniture d'un tel équipement à un régime autoritaire à parti unique qui réprime ses propres citoyens va à l'encontre des principes de responsabilité sociale de l'entreprise repris sur le site Internet de **Bosch**. Voici un extrait de ces principes : « *La poursuite d'objectifs économiques dans le souci des facteurs sociaux et environnementaux constitue une priorité chez Bosch. Nous sommes conscients que nos actes doivent être conformes aux intérêts de la société. Par-dessus tout, nos produits et services doivent servir les intérêts de la sécurité des individus, une consommation économique des ressources et la viabilité écologique* ». ■

## Nouveaux cas d'auto-immolation au Tibet

La vague d'auto-immolations au Tibet semblait avoir cessé en avril 2014, dans la mesure où aucun autre cas n'avait été signalé depuis. Les auto-immolations ont toutefois repris en septembre.



Lhamo Tashi

Deux cas ont été recensés le 16 et le 17 septembre.

Le premier concerne un homme de 42 ans nommé **Kunchok**, qui s'est immolé par le feu devant une station de police de la préfecture autonome tibétaine Golog (en chinois : Guoluo) dans la province du Qinghai. Une photographie de **Kunchok** au visage complètement brûlé a atteint les Tibétains en exil.

**Kunchok** a tenté de s'immoler dans la ville de Tsangkor dans le comté de Gade (en chinois : Gandel) dans la préfecture, mais des Tibétains qui se trouvaient à proximité sont parvenus à éteindre les flammes.

**Kunchok** a été emmené d'urgence à l'hôpital et était très bouleversé d'avoir survécu, selon des sources tibétaines. Bien que son auto-immolation se soit passée le 16 septembre, les Tibétains en exil n'ont appris la nouvelle que le 5 octobre en raison des restrictions à l'information et des strictes mesures de sécurité appliquées dans cette zone.

Le jour suivant, un étudiant tibétain, **Lhamo Tashi**, s'est immolé par le feu et est décédé devant le siège du Service gouvernemental de la sécurité publique de la ville de Tsoe, au nord-est du Tibet, où il faisait ses études.

Après s'être auto-immolé, il a été emmené par la police. Selon des sources tibétaines, il n'était pas certain qu'il soit décédé sur les lieux. Lorsqu'elle a réalisé qu'il s'était immolé par le feu, sa famille a pris contact avec les autorités qui refusaient de rendre son corps s'il était décédé. Deux jours plus tard, le 19 septembre, la famille de **Lhamo Tashi** a reçu ses cendres.

Un Tibétain en exil avec des contacts dans cette région a expliqué : « Nous ne savons pas si **Lhamo Tashi** avait un message

spécifique à faire passer ou s'il a laissé une lettre. Mais certains habitants locaux pensent qu'il a choisi de s'immoler au moment de la visite de **Xi Jinping** en Inde. Le président chinois et secrétaire du Parti **Xi Jinping** s'est rendu pour la première fois en Inde en tant que dirigeant de la Chine le 17 septembre, le jour où **Lhamo Tashi** s'est donné la mort.

Ces deux nouveaux cas portent le nombre total d'auto-immolations à 133 depuis février 2009.

Au lieu d'aborder les causes des troubles qui donnent lieu à ces actes extrêmes de protestation politique au Tibet, le gouvernement chinois a récemment réagi par des mesures de répression encore plus strictes. Il cherche à sanctionner ceux qui seraient « associés » aux Tibétains ayant décidé de s'immoler par le feu, y compris leurs amis, leur famille et parfois des communautés entières, en les accusant d'« homicide international ». [\[Voir l'édition 45 du Tibet Brief de la CIT de septembre 2014 sur le nouveau rapport « Acts of Significant Evil » relatif à la criminalisation des auto-immolations au Tibet.\]](#) ■

## Manifestations tibétaines contre la politique de l'éducation et la perte de terres

Deux manifestations distinctes, une sur l'éducation et l'autre sur la perte de terres, ont été organisées le 1<sup>er</sup> et le 3 novembre dans différentes zones de l'Amdo, malgré une sécurité renforcée et les risques que comporte la participation à des actes de protestation au Tibet.

Des images nous sont parvenues de **Sangchu** (en chinois : Xiahe), montrant un grand déploiement de forces de police armées face à un groupe de Tibétains, et peut-être également de Chinois, qui exprimaient pacifiquement leurs préoccupations face à la compensation injuste de leurs terres dans leur région, selon des

informations issues de sources tibétaines.

Ces images montrent des manifestants entourés par des rangs de policiers armés et des barricades devant l'hôpital de comté de Xiahe dans le comté de **Sangchu** et la préfecture autonome tibétaine de Kanlho (en chinois : Gannan) dans la province du Gansu (la région tibétaine de l'Amdo). Selon

des sources tibétaines, les manifestants souhaitaient marcher jusqu'au siège du gouvernement du comté, mais bon nombre d'entre eux ont été bloqués par la police.

L'une des images montre des barricades en métal acheminées sur les lieux par camion, puis érigées pour empêcher

> Suite page 5

> Suite de la page 4



Manifestation dans le comté de Sangchu le 3 novembre 2014

les manifestants de passer. Sur une autre image, une bannière écrite en chinois est partiellement visible et indique que la manifestation porte sur les terres. Il se peut que des Chinois de cette région aient participé à la manifestation.

Selon ces mêmes sources tibétaines, il s'agit de l'une des trois manifestations organisées par des habitants de la région réclamant un paiement équitable de la part des autorités pour leurs terres. Selon des sources et des informations fournies dans les médias tibétains en exil, des terres ont été acquises par les autorités locales dans la même région à des dates différentes pour des prix différents. Les manifestants réclamaient donc un prix uniforme et équitable pour leurs terres.

La question du paiement des terres et de leur saisie a déjà fait l'objet de manifestations dans la région, et toutes ont été réprimées. Plus tôt cette année, des centaines de Tibétains de la localité de Hortsang dans le comté de **Sangchu** ont manifesté à propos de la saisie de terres agricoles destinées à la construction d'autoroutes. Ils affirmaient que les activités industrielles et d'extraction d'or de l'État polluaient l'environnement et décimaient le bétail (rapport de Radio Free Asia, 22 mars 2014).

À Dzoegé dans le comté de Ngaba (en chinois : Aba), un groupe d'élèves tibétains du secondaire s'est rassemblé le 1er novembre pour réclamer l'égalité des chances en matière d'éducation. Leur manifestation a été organisée en réaction à une réunion officielle sur la nationalité et l'enseignement bilingue à la préfecture. [Une vidéo téléchargée sur YouTube](#) par des médias tibétains en exil montre des étudiants qui scandent des slogans en tibétain, tels que : « Mieux vaut aider cent personnes qu'une seule » et « Égalité dans l'enseignement ». Ces étudiants étaient de l'école secondaire du comté de Dzoegé dans la préfecture autonome tibétaine et qiang de Ngaba, dans le Sichuan (région tibétaine de l'Amdo).

Leur manifestation serait liée à une réunion du 29 octobre, lors de laquelle des fonctionnaires ont abordé des problèmes relatifs à l'enseignement dans la région de Ngaba (avec des informations détaillées sur le site Internet du gouvernement du comté) et de l'enseignement en général dans la région.

Selon des sources tibétaines, il aurait été proposé de séparer les classes dans le comté de Dzoegé en fonction

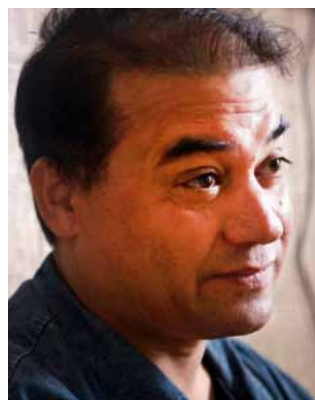
des capacités des élèves et des enseignants. Les élèves craignaient que cette décision ne donne lieu à un enseignement « élitiste » où les étudiants disposant de moins de capacités ne bénéficieraient pas des mêmes opportunités.

Selon les fonctionnaires chinois, la politique d'« enseignement bilingue » signifie que le chinois est la langue principale de l'enseignement et que le tibétain n'est enseigné que dans le cadre de cours de langue tibétaine. Les tentatives du gouvernement d'imposer la langue chinoise à la place du tibétain ont donné lieu à d'importantes manifestations pacifiques organisées par des élèves et des étudiants dès 2010-2011 dans la région tibétaine de l'Amdo. Les Tibétains veulent préserver leur langue et qu'elle occupe au moins une place équivalente à celle du mandarin.

Les manifestations de **Sangchu** et de Dzoegé ces derniers jours démontrent que malgré un climat politique dans lequel la plupart des opinions exprimées par des Tibétains non approuvées directement par l'État peuvent être qualifiées de « criminelles » par les autorités, les Tibétains continuent de mener des actions audacieuses et pacifiques pour asseoir leur position et défendre leur culture et leurs valeurs. ■

## La CIT exprime sa solidarité à l'égard des manifestants ouïghours et de Hong Kong

La Campagne Internationale pour le Tibet (CIT) souhaite exprimer sa solidarité à l'égard de la minorité ouïghoure en Chine et des manifestants du mouvement des parapluies à Hong Kong.



Prof. Ilham Tohti

Le 23 septembre, l'intellectuel **Ilham Tohti** a été condamné à une peine de prison à perpétuité. Cette condamnation de Beijing envoie un message extrême et négatif aux peuples non chinois modérés qui tentent de s'intégrer au sein de la République populaire de Chine et aux partenaires étrangers de la Chine, dont les États-Unis et l'Union européenne, qui se sont prononcés contre son incarcération.

L'UE a publié une [déclaration](#) pour condamner le fait que la loi n'avait pas été correctement respectée. Elle a par ailleurs appelé à sa libération sans condition.

La **CIT** estime qu'**Ilham Tohti** exerçait son droit à la liberté d'expression, lorsqu'il a donné son avis sur la marginalisation des

> Suite page 6

# Tibet Brief

Un rapport de la Campagne Internationale pour le Tibet



Novembre 2014

> Suite de la page 5

Ouïghours et différentes questions liées à leur langue et à leur culture. La **CIT** exhorte donc les autorités chinoises à revenir sur leur décision et à libérer **Ilham Tohti**.

Son affaire, tout comme celles des Tibétains qui ont tenté de protéger leur identité et leur culture en Chine contre les politiques d'assimilation, reflète la politique ethnique chinoise perçue à tort comme contribuant à l'unité et à la stabilité de la République populaire de Chine.

De plus, la **CIT** estime que le mouvement citoyen pacifique à Hong Kong, lancé à l'origine par des étudiants, est le résultat de la décision des autorités chinoises de revenir sur leur engagement vis-à-vis de Hong Kong dans le cadre de l'accord « un pays, deux systèmes », qui promettait aux habitants un suffrage universel démocratique pour l'élection du

chef de l'exécutif de Hong Kong en 2017.

Que ce soit au Tibet ou à Hong Kong, les autorités chinoises prennent des décisions politiques malvenues et dangereuses en réprimant les manifestations pacifiques ou en accusant des étrangers d'« instiguer » ces soulèvements.

Les déclarations du Parti communiste chinois portent de plus en plus sur la nécessité d'instaurer un État de droit en Chine, mais il ne montre pas à ses citoyens et à la communauté internationale qu'il est sérieux à cet égard.

Les événements actuels constituent un test important pour la direction que doit prendre la Chine et le choix auquel est confronté le Parti communiste chinois est clair : soit la Chine met en œuvre des réformes politiques essentielles à Hong

Kong et sur le continent soit elle renforce sa mainmise autoritaire. La seconde option alimenterait un nationalisme agressif et placerait la Chine sur la mauvaise voie à l'avenir en envoyant un sombre message à la communauté internationale. ■



Manifestants à Hong Kong

Le point sur les prisonniers politiques

## Khenpo Kartse



Khenpo Kartse après son arrestation

Le professeur de religion Khenpo Kartse, en détention depuis décembre 2013 ([voir l'édition 44 du Tibet Brief de la CIT de juillet 2014](#)), a été condamné à deux ans et demi de prison. Radio Free Asia a cité une source tibétaine, selon laquelle son procès avait eu lieu il y a deux ou trois mois dans un tribunal de Chamdo (en chinois : Changdu, dans la Région autonome du Tibet).

La mise en détention de **Khenpo Kartse** a entraîné d'importants soulèvements. Des centaines de Tibétains se sont rassemblés pacifiquement pour manifester contre son arrestation lors d'une cérémonie de prières et ont organisé une veillée

silencieuse devant une prison pour lui rendre hommage plus tôt cette année. Des fonctionnaires de sa région, le Nangchen, se sont rendus à Chamdo (en chinois : Changdu) où Khenpo est détenu, ce qui dénote encore une fois le fort ressentiment de la population face à l'arrestation du lama. Ils ont exprimé leurs préoccupations quant à son placement en détention, mais en vain, selon des sources tibétaines en exil en contact avec des habitants de la région.

Tous les détails de sa condamnation et des charges qui pèsent contre lui ne sont pas connus ; la durée de sa peine de prison, deux ans et demi, a été annoncée par deux sources tibétaines en contact avec des habitants de la région. L'une de ces sources a expliqué que **Khenpo Kartse** serait sans doute transféré de Chamdo à la prison de Powo Tramo à l'est de Lhasa dans le comté éloigné de Pome de la préfecture de Nyingtri (en chinois : Linzhi) dans la Région autonome du Tibet.

Karma Tsewang est un abbé (khenpo) érudit et respecté du monastère de Gongya à Nangchen dans la préfecture autonome tibétaine de Yulshul (Yushu) dans la province du Qinghai.

Il souffrirait d'un problème au foie et n'aurait pas accès à des médecins depuis un certain déjà. Ses proches ne peuvent pas non plus lui rendre visite.

L'avocat chinois de **Khenpo Kartse**, Tang Tianhao, s'est rendu à plusieurs reprises à Chamdo et n'a pu s'entretenir avec son client qu'à deux reprises pendant quelques minutes seulement, selon Radio Free Asia et d'autres sources. Tang Tianhao a ensuite été forcé de se retirer de l'affaire en raison de pressions exercées par les autorités. Après son premier placement en détention le 6 décembre 2013, l'avocat a appris par la police de Chamdo que cette affaire était liée à une atteinte à la sécurité de l'État.

Selon Radio Free Asia, **Khenpo Kartse** « a ensuite été précisément accusé d'avoir caché un moine fugitif, lié à une affaire de bombe, du monastère de Karma de Chamdo vers son propre monastère de Japa dans le comté de Nangchen ». (Radio Free Asia, 17 octobre 2014). C'est sur ces accusations révisées qu'il a été reconnu coupable et condamné, selon cette même source. Son avocat rejetait ces accusations, les qualifiant d'« incompatibles avec la réalité ». ■

# Tibet Brief



Un rapport de la Campagne Internationale pour le Tibet

Novembre 2014

Suggestion vidéo

« Lutte pour le Tibet »



Le jury et les lauréats du « Lion des neiges », le journaliste chinois Chang Ping, et le président du conseil de la CIT en Allemagne, le professeur Jan Andersson.

Le documentaire « [Lutte pour le Tibet](#) » (uniquement disponible en allemand pour l'instant) des cinéastes et auteurs Thomas **Weidenbach** et **Shi Ming** est un film captivant qui révèle l'importance stratégique du Tibet pour les autorités chinoises. M. **Weidenbach** et Mme **Shise** sont vu décerner le prix « Lion des neiges » de la Campagne Internationale pour le Tibet en Allemagne, qui rend hommage à l'excellence dans le domaine des reportages indépendants sur le Tibet. Ce prix leur a été remis à l'occasion d'une cérémonie à laquelle ont participé d'éminents journalistes et écrivains, dont le dissident chinois Liao Yiwu, et des partisans de la **CIT** à Berlin le 18 octobre dernier.

Le jury du prix « Lion des neiges » comptait

parmi ses membres les journalistes Eva Corell et Andreas Lorenz, ainsi que l'acteur, cinéaste et auteur allemand **Hannes Jaenicke**. Une bourse de recherche de 2 000 euros a également été attribuée.

Un éminent journaliste chinois, **Chang Ping**, l'ancien commentateur en chef du journal d'avant-garde Southern Weekend, vit aujourd'hui en Allemagne après avoir été forcé de quitter la Chine et Hong Kong. Il s'est exprimé lors de la cérémonie de remise des prix sur les dangers inhérents au métier de journaliste en Chine dus aux restrictions imposées par le gouvernement chinois, ainsi que sur la plus grande facilité d'accès au monde extérieur grâce à la création de nouveaux médias.

**Chang Ping** a cité un proverbe chinois : « *Si un oiseau naît en cage, il pense que voler est une maladie* », faisant référence au manque de liberté de ses compatriotes chinois. Il a déclaré : « *Comme bon nombre de mes compatriotes chinois, je me suis vu pendant des années sur la question du Tibet, du Turkestan (Xinjiang) ou de Hong Kong. La démocratie, la liberté, les droits de l'Homme et la justice, la souffrance des autres et mes propres droits individuels : il était difficile pour moi de donner mon avis sur ces questions.*

*Au regard de la moralité et de la justice dans ce monde, je me suis vu pendant des années. Et lorsque nous, les Chinois, nous décidons à parler, nous ne disposons plus des moyens nécessaires pour le faire ».* ■

## Événements à venir

- ▶ **4 – 5 DÉCEMBRE : FORUM DES ONG DE L'UE**
- ▶ **16 DÉCEMBRE : RÉUNION 16+1 À BELGRADE**
- ▶ **JANVIER 2015 : DÉBUT DE LA PRÉSIDENTE LETTONE DU CONSEIL DE L'UE**



### CIT Europe

Vijzelstraat 77  
1017HG Amsterdam  
Pays-Bas  
Téléphone: +31 (0)20 3308265  
Fax: +31 (0)20 3308266  
icteurope@savetibet.nl

### CIT Bruxelles

15, rue de la linière  
1060 Brussels  
CIT Bruxelles  
Téléphone: +32 (0)2 609 44 10  
Fax: +32 (0)2 609 44 32  
info@savetibet.eu

### CIT Allemagne

Schonhauser Allee 163  
10435 Berlin  
Allemagne  
Tél.: +49 (0)30 27879086  
Fax: +49 (0)30 27879087  
info@savetibet.de

### CIT États-Unis

1825 Jefferson Place, NW  
Washington, DC 20036  
États-Unis  
Tél.: +[1] 202-785-1515  
Fax: [202] 785-434  
info@savetibet.org